

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 17 novembre 2020 à 13 h 30, en visioconférence Teams.**

Sont présents :

Luce Bourdon, directrice adjointe des études -Service des programmes
Émilie Brûlé, coordonnatrice du programme Techniques de prothèses dentaires
Nancy Chaput, conseillère pédagogique au Service des programmes
Martin Desrochers, professeur au Département de chimie
Vincent Duchesne, directeur adjoint des études – Service des programmes
Jeanne Dumas-Roy, professeure au Département de préenvol
Serge Fournier, coordonnateur des programmes Techniques de comptabilité de gestion et Gestion de commerce
François Lalonde, coordonnateur du Département de psychologie et secrétaire de la CÉ
Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire - ÉNA
Caroline Lauzon, professeure au Département de littérature et de français
Josée Mercier, présidente de la CÉ et directrice des études
Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études -Service des programmes
Maude Pépin-Charlebois, professeure au Département de techniques d'éducation à l'enfance
Dominic Proulx, vice-président aux affaires pédagogiques – Syndicat des professeures et professeurs du CEM
Emmanuelle Roy, directrice adjointe des études – Service des programmes
Jennifer Ryan, coordonnatrice du Département de langues
Charles Tounou, coordonnateur du programme Technologie de l'électronique
Alexis Vaillancourt, étudiant dans le programme de Sciences humaines

Sont absents :

Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication
Julie Tougas-Ouellette, conseillère d'orientation

Sont invités :

Pascale Bernier, gestionnaire administrative au Service de la mobilité et des activités internationales
Catherine Brodeur, directrice adjointe des études au Service des programmes
Louis-Marie Dussault, directeur adjoint des études au Service des programmes
Émilie Germain, conseillère pédagogique à la Direction de la formation continue et des services aux entreprises
Eve Marchand-Gagnon, conseillère pédagogique au Service des programmes
Karine Mercier, directrice adjointe des études au Service des programmes de l'ÉNA
Chantal Pelletier, directrice adjointe par intérim à la Direction de la formation continue et des services aux entreprises
Véronique Stanton, coordonnatrice du programme de Techniques d'éducation à l'enfance

La présidente, Mme Josée Mercier, préside l'assemblée. Mme Jacinthe Noreau agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 31.

1. Adoption de l'ordre du jour

Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée du 27 octobre 2020
 - 2.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27 octobre 2020
 - 2.2. Suites au procès-verbal de l'assemblée du 27 octobre 2020
3. Adoption du nouveau programme d'AEC Agent support RH
4. Rapport d'évaluation du programme Techniques d'éducation à l'enfance : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité d'étude des programmes (CEP)
5. Devis de l'évaluation de l'application de la PIEA : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité des orientations pédagogiques (COP)
6. Demandes d'autorisations et de dérogations à la PIEA : présentation des autorisations et dérogations approuvées et refusées
7. Présentation des bilans 2019-2020 et des mandats 2020-2021 des comités de programmes et de la Table de concertation de la formation générale
8. Présentations
 - 8.1. Présentation des résultats du sondage auprès des étudiants et étudiantes sur la session d'automne 2020
 - 8.2. Présentation des activités internationales pour 2020-2021
 - 8.3. Présentation des bilans des projets de mobilité étudiante 2019-2020
 - 8.4. Présentation du bilan des projets pédagogiques, réussite, adaptation technologique et recherche 2019-2020
9. Information
 - 9.1. Suivi sur les travaux du Comité pour la réussite éducative et la persévérance scolaires (CREPS)
10. Levée de l'assemblée

M. Serge Fournier, appuyé par Mme Nancy Chaput, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La présidente de l'assemblée annonce que le point 5 *Devis de l'évaluation de l'application de la PIEA* sera retiré de la présente assemblée et remis à la session prochaine. Les travaux se poursuivent quand même pour la préparation des outils de consultation.

Les trois points d'information suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- 9.2 Situation de l'EUL et de la cote R
- 9.3 Bourses de la persévérance
- 9.4 Projets pédagogiques financés par les annexes S119 et S120

2. Procès-verbal de l'assemblée du 27 octobre 2020

2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 27 octobre 2020

M. Serge Fournier, appuyé par Mme Maude Pépin-Charlebois, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 27 octobre 2020, tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2. Suites au procès-verbal de l'assemblée du 27 octobre 2020

- **Page 3, point 3 Calendrier scolaire révisé pour la session d'hiver 2021** : Le calendrier adopté à l'assemblée du 27 octobre sera présenté au conseil d'administration du 25 novembre prochain. Mme Josée Mercier explique les raisons qui ont mené à l'annulation des examens communs en présentiel à partir du 16 novembre. La Santé publique a fait parvenir un courriel au Cégep qui précisait que pour l'enseignement supérieur, un maximum de 25 personnes était permis par groupe afin d'éviter que les universités et les collèges louent des salles pour offrir des espaces d'examen communs. Le Cégep avait déjà entamé des recherches pour louer des espaces, mais à la suite de la réception de ce courriel, le Cégep

a pris la décision d'annuler les examens communs en présentiel. Seules les activités d'évaluation essentielles peuvent être permises.

En prévision de la session d'hiver 2021, la ministre de l'Enseignement supérieur travaille avec la Santé publique afin de trouver des façons d'améliorer la santé mentale de la communauté étudiante, en permettant notamment d'avoir plus de moments en présentiel, que ce soit pour les activités pédagogiques ou pour les activités parascolaires.

3. Adoption du nouveau programme d'AEC Agent support RH

M. François Lalonde présente les travaux du Comité d'étude des programmes (CEP) dans les suites de la rencontre du 10 novembre dernier. Tel que décrit dans la résolution déposée pour la présente séance, le CEP recommande l'adoption du programme d'AEC Agent support RH, sous réserve que les plans-cadres et plans de cours soient adaptés à la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* du Cégep.

M. Serge Fournier, appuyé par Mme Émilie Brûlé, propose de recommander au conseil d'administration l'adoption de l'AEC Agent support RH, tel que présenté, sous réserve que les plans-cadres et plans de cours soient adaptés à notre *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Caroline Lauzon présente l'avis du Département de littérature et de français sur le sujet. Bien que le département recommande l'adoption, celui-ci émet certaines réserves quant à la participation du département à cette AEC pour le cours *Français correctif des affaires*, notamment au niveau de la répartition de la tâche. Il est demandé de s'assurer qu'un membre de la Table de concertation de la formation générale participe au CEP lors de la prochaine adoption d'une nouvelle AEC.

À ce sujet, la présidente de l'assemblée suggère de faire une présentation des caractéristiques d'une AEC et des répercussions sur la tâche lors d'une prochaine rencontre de la Table de concertation de la formation générale. Mme Lauzon est en accord avec cette proposition.

L'adoption de cette nouvelle AEC aura lieu au conseil d'administration du 25 novembre 2020.

4. Rapport d'évaluation du programme Techniques d'éducation à l'enfance : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité d'étude des programmes (CEP)

Mme Eve Marchand-Gagnon, conseillère pédagogique et Mme Véronique Stanton, coordonnatrice du programme Techniques d'éducation à l'enfance, se joignent à la Commission des études pour présenter le rapport d'évaluation du programme Techniques d'éducation à l'enfance (TEE). Le rapport a été présenté au comité de direction ce jour, et celui-ci a donné son aval pour les éléments du plan d'action.

Le comité d'évaluation a entamé les travaux à l'automne 2019. Ceux-ci se sont poursuivis durant toute la session d'hiver 2020, malgré le contexte de pandémie. À ce sujet, il est mentionné que la situation n'a pas eu d'impact sur les consultations, hormis une baisse du taux de participation. Mme Emmanuelle Roy remercie les membres du comité d'évaluation pour le travail colossal accompli.

Mme Eve Marchand-Gagnon présente les travaux dans le cadre de l'évaluation du programme. Une particularité de ce programme consiste au fait que le cheminement DEC-Bac en enseignement préscolaire et primaire avec l'UQAM est beaucoup plus populaire que le DEC. Le programme DEC-Bac, propre au Cégep, aide à faire la promotion du programme. Toutefois, le taux de rétention connaît certaines difficultés.

Mme Véronique Stanton présente les enjeux retenus par le comité d'évaluation ainsi que les recommandations. Il est confirmé que les enjeux choisis respectent les critères de la Commission d'évaluation de l'enseignement au collégial (CEEC). Il est noté que plusieurs éléments soulevés dans les recommandations se retrouveront dans la révision du programme à venir. En général, le programme Techniques d'éducation à l'enfance se porte bien. La révision permettra de répondre aux points moins satisfaisants.

Enfin, il est précisé que l'échéancier du plan d'action, sur deux ans, risque d'être modifié en raison des travaux sur l'actualisation ciblée du programme par le ministère de l'Enseignement supérieur. Cet échéancier sera peut-être de trois ans.

Les membres de l'assemblée n'ont pas de question en lien avec le rapport d'évaluation. Le projet d'écocour est bien accueilli. Il est spécifié que des démarches sont en cours avec la Fondation pour le financement de ce projet.

Mme Émilie Brûlé, appuyée par M. Serge Fournier, propose de recommander au conseil d'administration l'adoption du rapport d'évaluation du programme Techniques d'éducation à l'enfance, tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme Josée Mercier félicite le comité d'évaluation et souhaite bonne chance pour la réalisation du plan d'action.

5. Devis de l'évaluation de l'application de la PIEA : présentation et adoption sous réserve d'un dépôt au Comité des orientations pédagogiques (COP)

Le point est reporté à la prochaine assemblée.

6. Demandes d'autorisations et de dérogations à la PIEA : présentation des autorisations et dérogations approuvées et refusées

Mme Josée Mercier explique que ce document est présenté chaque année à l'assemblée de la Commission des études. Il permet de répertorier toutes les demandes au fil du temps, et ce, depuis la première année de mise en application de la nouvelle *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA). Le tableau comporte des dérogations et des demandes d'autorisation. Les dérogations concernent les situations pédagogiques où il est impossible de répondre aux prescriptions de la PIEA. Les autorisations sont plutôt en lien avec les règles d'expulsion lors de l'absence des étudiants selon les cours. Pour ce qui est des demandes spéciales en lien avec la situation de pandémie, il n'y a pas d'éléments spécifiques à présenter.

La parole est donnée à l'assemblée et aucune question n'est posée.

L'année prochaine, la présentation du document sera allégée en ne présentant que les nouvelles dérogations et autorisations et le tableau complet sera déposé dans les documents de référence.

7. Présentation des bilans 2019-2020 et des mandats 2020-2021 des comités de programmes et de la Table de concertation de la formation générale

Mme Josée Mercier présente le document des bilans et mandats des comités de programmes et de la Table de concertation de la formation générale en spécifiant que ce point est présenté chaque année, afin de partager les projets et de permettre de les faire évoluer dans les autres programmes. Quelques éléments sont récurrents dans les comités :

- Sondage provincial des étudiants au collégial (SPEC) : plusieurs programmes ont ciblé un cours pour faire passer ce sondage auprès de la communauté étudiante.
- Point statutaire sur la formation générale : ce point statutaire vise à favoriser l'intégration ou la valorisation de la formation générale au sein des programmes.
- Dynamisme des comités de programme : en général, les comités de programmes sont très dynamiques à Édouard, tel que le démontrent les bilans et mandats déposés.

Les directions adjointes des études présentent les points marquants de leurs comités respectifs.

Il est spécifié que dans les conditions actuelles de pandémie, les dossiers avancent selon le temps disposé et les priorités. La directrice des études remercie les comités de programmes et la Table pour leur travail acharné et leur dynamisme.

8. Présentations

8.1 Présentation des résultats du sondage auprès des étudiants et étudiantes sur la session d'automne 2020

Mme Josée Mercier présente les résultats du sondage, et le document des faits saillants en lien avec les résultats. Les éléments majeurs qui en résultent :

- La majorité des étudiants et étudiantes ont le matériel nécessaire pour visionner les cours en mode à distance.
- La majorité des répondants et répondantes trouvent qu'ils ont été assez souvent au Cégep.

- Pas moins de 97 % d'entre eux et elles considèrent qu'ils et elles ont assez interaction avec leurs professeurs et professeures.
- Un peu plus que la moitié trouve qu'il manque de lien avec les autres étudiants et étudiantes.
- Environ un tiers n'éprouve aucune difficulté avec la répartition de la charge de travail, alors que près de la moitié y parvient partiellement.
- Pour la plupart, l'adaptation aux différentes plateformes rend plus complexe leur travail.
- Pour les cours asynchrones, cela demande plus de temps pour apprendre.
- L'enseignement en mode hybride occasionne plus de stress pour la moitié d'entre eux et elles, entraînant également une perte de motivation.

Le Service des programmes a travaillé sur un document Excel pour répartir toutes les questions par programme d'études. Les directions adjointes des études travaillent actuellement avec les départements pour trouver des solutions d'amélioration en lien avec les résultats exprimés.

M. Alexis Vaillancourt, seul étudiant siégeant à la Commission des études, est invité à s'exprimer en lien avec les résultats du sondage. Il présente la liste des principales plaintes reçues à l'Association générale étudiante du Cégep Édouard-Montpetit (AGECEM) et demande aux coordonnateurs de département de faire ces rappels aux professeurs :

- Il arrive que des professeurs modifient la répartition des heures prévues au plan de cours durant la session, plus particulièrement en modifiant le nombre d'heures de laboratoire avec le nombre d'heures de cours théoriques.
- Durant les cours en mode synchrone, certains professeurs oublient de donner des pauses, ou demandent de faire des exercices durant les pauses. Il est rappelé que les étudiants et étudiantes ont besoin de ces moments de pause pour se ressourcer durant un cours, comme cela se fait en présentiel.
- Pour les cours asynchrones, il serait très apprécié que la documentation soit disponible au moment où le cours est prévu dans l'horaire. Beaucoup d'étudiants et d'étudiantes suivent leur horaire de cours, et ce, même pour les cours asynchrones. Il est arrivé que la documentation soit disponible après la plage horaire assignée, ce qui pénalise les étudiants et étudiantes lorsqu'il y a une évaluation ou des travaux à remettre puisque la plage prévue à leur horaire pour faire ces travaux est passée.
- Depuis la pandémie, il n'y a pas de politique ou de directive sur ce sujet délicat. Il arrive parfois que les étudiants n'aient jamais vu ou même entendu leur professeur. Les cours asynchrones sont parfois donnés sous forme de lecture, présentations PowerPoint, travaux ou projets personnels, sans aucune interaction du professeur.
- M. Vaillancourt admet qu'il y a une sensibilisation qui doit se poursuivre pour que les étudiants ouvrent leurs caméras. L'AGECEM fait cette sensibilisation auprès de ses membres.
- D'un autre côté, il arrive même que certains professeurs n'ouvrent pas leur caméra lors de cours synchrones.
- Pour la prochaine session, un appel est lancé aux professeurs afin de trouver des façons de faire pour humaniser le contenu des cours pour rendre l'expérience de classe le plus possible comme avant la pandémie.

La présidente de l'assemblée remercie M. Vaillancourt pour son courage d'avoir présenté ces éléments. Les membres sont très reconnaissants également.

Mme Nancy Chaput rappelle qu'il faut se laisser le temps d'appivoiser cette nouvelle façon d'enseigner et d'apprendre. Les conseillers et conseillères pédagogiques sont là pour aider à planifier la prochaine session.

M. Martin Desrochers demande s'il est possible de présenter en Commission des études un portrait statistique de la session d'automne 2020, incluant les statistiques de réussite, les demandes d'incomplet permanent (IN), les taux de diplomation, en comparaison avec les sessions antérieures. À ce sujet, Mme Josée Mercier précise que les taux de diplomation de la session d'hiver 2020 ont été légèrement plus élevés que ceux de la session d'hiver 2019. La demande est notée.

8.2 Présentation des activités internationales pour 2020-2021

Mmes Pascale Bernier et Catherine Brodeur, respectivement gestionnaire administrative et coordonnatrice du Service de la mobilité étudiante et des activités internationales (SMAI) se joignent à la Commission des études pour présenter les activités internationales pour 2020-2021. Malgré le contexte actuel de pandémie, des projets intéressants sont au plan de travail du Service. Les volets du

SMAI sont présentés : mobilité étudiante, mobilité enseignante, accueil et intégration des étudiants internationaux, formation internationalisée, partenariats internationaux, coopération internationale. Cette année, l'Arrière-boutique s'est jointe au SMAI pour développer le volet de l'implication sociale de la communauté étudiante. Pour l'élaboration de ce nouveau projet stimulant, le Service travaille actuellement à rencontrer le personnel enseignant des programmes qui ont des liens avec la communauté, en vue de mettre sur pied un comité de concertation à l'hiver 2021.

Mme Nathalie Pellerin félicite le SMAI pour sa créativité dans ses projets, malgré le contexte actuel de pandémie.

8.3 Présentation des bilans des projets de mobilité étudiante 2019-2020

Mme Pascale Bernier présente les éléments de cette année particulière pour les projets de mobilité. Tous les professeurs et professeures qui avaient un projet pour 2020-2021 ont été contactés pour voir s'ils voulaient modifier leur projet pour le réaliser malgré les conditions actuelles. Certains et certaines ont été intéressés, ce qui a démontré encore une fois la volonté et l'implication du personnel enseignant pour les projets de mobilité.

L'appel de propositions pour 2021-2022 a été annulé cet automne. Les enseignants et enseignantes qui avaient un projet en 2020-2021 seront relancés au printemps, et les projets seront décidés en fonction de l'évolution de la situation.

Mme Josée Mercier souligne que l'équipe du SMAI était très mobilisée au printemps pour régler la situation des annulations de séjours rapidement, avec la collaboration du personnel enseignant et de la communauté étudiante.

8.4 Présentation du bilan des projets pédagogiques, réussite, adaptation technologique et recherche 2019-2020

Les comptes rendus des projets pédagogiques, réussite, adaptation technologique et recherche 2019-2020 ont été partagés dans le document déposé pour la rencontre. Certains éléments n'ont pu être finalisés en raison de la pandémie. Il n'y a pas de questions de l'assemblée en lien avec le document.

9 Information

9.1 Suivi sur les travaux du Comité pour la réussite éducative et la persévérance scolaires (CREPS)

Mme Emmanuelle Roy annonce qu'il n'y a pas eu de rencontre du Comité de la réussite et de la persévérance scolaire (CREPS) depuis l'adoption du plan de travail. La prochaine rencontre aura lieu le 3 décembre prochain. Le 10 novembre dernier s'est tenu le conseil d'administration extraordinaire sur la réussite éducative où il y a eu la présentation de SYsmogramme et des travaux du CREPS, notamment les travaux sur le site Web et le développement d'une vitrine des bons coups. Ce site répondra au besoin de regrouper les éléments qui sont actuellement diffusés un peu partout dans nos plateformes. Lors de cette rencontre, il a été question de réfléchir à la meilleure façon de rejoindre les étudiants et les étudiantes pour les aider avec leur réussite éducative. Les réflexions se poursuivent à ce sujet au sein du CREPS. Mme Roy remercie les membres de la CÉ qui étaient présents à ce CA extraordinaire.

9.2 Situation de l'EUL et de la cote R

Mme Josée Mercier confirme que depuis le début de la session, il est demandé au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) de faire connaître sa décision sur la tenue de l'Épreuve uniforme de langues (EUL) du 16 décembre 2020, en vain. En ce moment, il est clair qu'il n'est pas possible de faire passer cette épreuve en présentiel, encore moins à distance puisque le MES n'est pas prêt à cela. Il reste à connaître la position du MES sur le report de l'EUL ou l'annulation de l'obligation de passer cette épreuve pour les étudiantes et étudiants concernés. Une annonce est attendue prochainement.

Concernant l'annulation de la cote R, il n'y a pas de décision du MES à ce jour.

9.3 Bourses de la persévérance

Mme Nancy Chaput rappelle que chaque année la Fondation du Cégep remet des bourses de la persévérance. Cette année, les critères ont été révisés et c'est l'étudiant ou l'étudiante qui doit postuler et démontrer qu'il ou elle a fait preuve de persévérance. La communauté enseignante est sollicitée pour encourager leurs étudiants et étudiantes qui le méritent à remplir le formulaire. La date limite pour le dépôt des candidatures est le 14 décembre 2020.

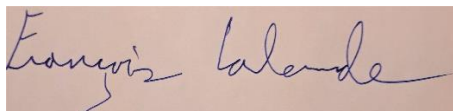
9.4 Projets pédagogiques financés par les annexes S119 et S120

La présidente de l'assemblée précise qu'il y a des projets qui ont été financés par les octrois budgétaires supplémentaires du MES pour aider les cégeps à favoriser la réussite en situation de pandémie. Il est confirmé que M. René Dolce, directeur des ressources humaines, rencontrera les trois syndicats afin de présenter les projets. En ce qui a trait aux nouvelles sommes annoncées pour le personnel enseignant, les balises n'ont pas encore été diffusées par le MES. Il en est de même pour les sommes en lien avec la santé mentale. Un suivi sera fait à cet effet à la Commission des études de février 2021.

10 Levée de l'assemblée

Avant la levée de l'assemblée, la présidente de l'assemblée souhaite à tous et toutes de prendre le temps de récupérer pour la prochaine session, de prendre du temps pour soi et pour sa santé mentale. « Faites-vous plaisir! »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée (15 h 48).



François Lalonde
Secrétaire de la Commission



Jacinthe Noreau
Secrétaire de l'assemblée